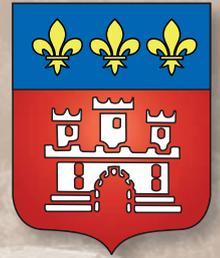


N°16 - Décembre 2015



Castellane

Centre Bourg



La vie de Castellane et ses hameaux

PROJET DE REVITALISATION « CENTRE-BOURG » DE LA COMMUNE DE CASTELLANE

Le 23 février 2015 la Commune de Castellane et la Communauté de Communes du Moyen Verdon signaient la convention relative au programme national en faveur de la revitalisation des centres-bourgs.

Parmi plus de 300 candidatures, seulement 50 Communes ont été sélectionnées pour participer à ce programme expérimental de redynamisation des espaces ruraux. Notre territoire a été choisi grâce à la qualité de la stratégie de développement et la pertinence du plan d'action et des partenaires à mobiliser.

Dès lors, nous devons saisir cette opportunité pour que notre centre-bourg castellanais bénéficie d'un ambitieux programme d'aménagement afin de préparer son avenir.

Cet appel à manifestation d'intérêt en faveur de la revitalisation des centres-bourgs vise à dynamiser l'économie des bassins de vie ruraux et périurbains, en développant des activités productives et résidentielles. Il conditionne également, l'amélioration du cadre de vie des populations, en offrant notamment des logements de qualité et un meilleur accès aux services de proximité. Enfin, il accompagne la transition écologique des territoires et limite l'artificialisation des sols liée à l'étalement urbain. Ainsi, à l'échelle de notre territoire les objectifs sont de renforcer la vocation commerciale et touristique du territoire, de valoriser les espaces publics de la Commune et de restructurer du bâti pour créer des logements.

Notre territoire doit pouvoir entreprendre les mutations nécessaires afin de préserver son existence, mais surtout de s'adapter aux évolutions de plus en plus rapides de notre société.

La revitalisation de Castellane n'a pas pour objectif prioritaire de « repeupler » le centre ancien mais de rendre le territoire attractif pour les années à venir. Les zones rurales comme celles de Castellane doivent offrir des prestations complémentaires au développement des grandes métropoles. Ainsi, notre territoire doit pouvoir offrir des services et un cadre de vie de qualité pour toutes les populations résidentes.

Pour mener à bien les objectifs de ce programme essentiel au développement économique, social, touristique et culturel de Castellane, courant juin, la Commune a recruté son Chef de projet permettant d'assurer la gestion stratégique et opérationnelle de la revitalisation. Depuis 5 mois, il assure l'évolution de notre projet en coopération avec les élus, les services de l'état et les bureaux d'étude mandatés.

Afin de permettre aux Castellanais d'appréhender les perspectives d'évolution de la Commune en terme d'aménagements, les pages suivantes vous informèrent sur les actions entreprises depuis la signature de la convention.



LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE « LHI »

Catherine MERY, chargée de mission territoriale à l'ANAH nous explique que :

« La notion d'habitat indigne recouvre l'ensemble des logements, immeubles et locaux utilisés à des fins d'habitation et dont la suppression ou la réhabilitation, au titre de l'insalubrité ou de la sécurité, relève des pouvoirs de police administrative exercés par les préfets et les maires ».

Le centre ancien de Castellane présente des foyers d'habitat dégradé. Afin d'améliorer le confort de vie des locataires, le PACT 04 a réalisé une étude pré-opérationnelle sur cette thématique. L'objectif est de créer une dynamique de revalorisation du centre historique et d'inciter les propriétaires à entreprendre des tra-

voux de rénovation. Des subventions et un accompagnement technique du projet seront possibles.



LE DIAGNOSTIC « HABITAT »

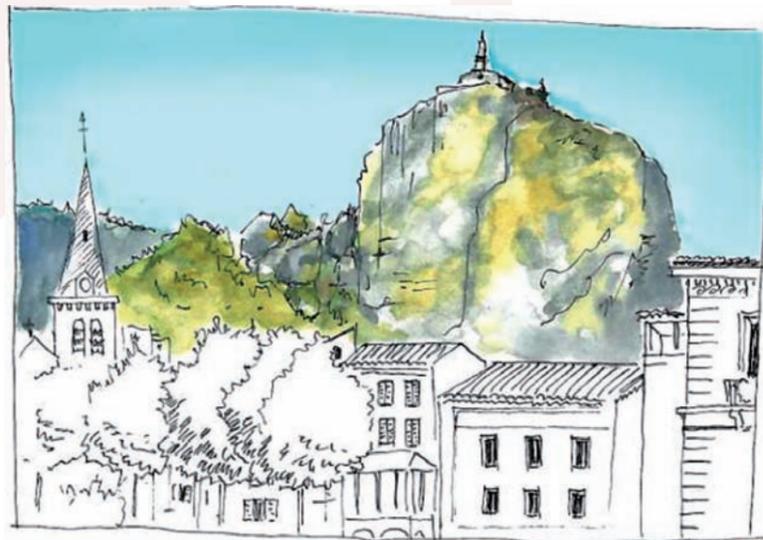
L'étude pré-opérationnelle « HABITAT » vise à définir un programme global d'aménagement des espaces, de requalification et d'intervention sur le bâti existant afin d'optimiser son usage.

L'étude permettra au travers d'une approche économique d'obtenir des informations concernant :

- les dynamiques saisonnières,
- l'activité touristique, commerciale, artisanale
- les circuits courts.

Elle permettra aussi d'établir des propositions pour le redéveloppement des activités centrales, dont la présence au cœur du village est stratégique pour permettre la revitalisation du tissu urbain. Enfin, la conclusion de l'étude présentera l'opportunité de la mise en place d'une OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) ayant pour

finalité la mise au point et la signature d'une convention avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) en février 2016.



ÉTUDE DU CENTRE ANCIEN

Ravier VICENTE, Chef du projet de revitalisation « centre bourg », nous dit : «Parallèlement aux études de lutte

contre l'habitat indigne et de renouvellement de l'habitat, il est nécessaire d'intégrer dans notre réflexion concernant la revitalisation de Castellane le fonctionnement urbain. Ainsi, le bureau d'étude devra s'intéresser à l'espace public, à la circulation, et au stationnement».

L'étude se déroulera sous la forme d'un

concours d'idées. Tout d'abord trois bureaux d'étude présenteront à un jury, composé d'élus et de techniciens leurs options pour le réaménagement du centre

ancien. Le lauréat travaillera sur le traitement des places Marcel Sauvaire et de l'Eglise, lieu de vie du village et au cœur des animations. Il proposera des scénarii d'amélioration de la circulation dans la rue Nationale. Enfin, il se concentrera sur l'évolution de l'offre de stationnement à l'échelle communale.



RECRUTEMENT D'UN ANIMATEUR THÉMATIQUE « ÉTUDE DE LA POPULATION »

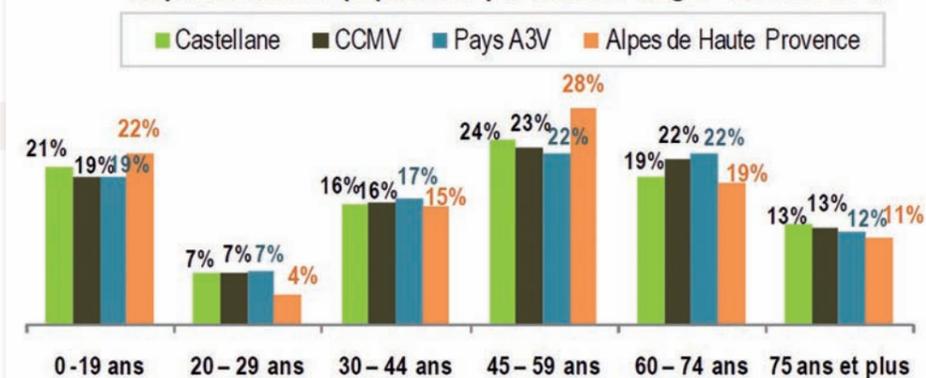
Au cours de la saison estivale prochaine, l'animateur thématique, en coopération avec le chef de projet « Centre-bourg », sera chargé d'établir un diagnostic détaillé concernant les besoins en logements des populations ciblées par l'étude pré-opérationnelle « HABITAT » à l'échelle de la Communauté de Communes.

Il devra travailler auprès des :

- Personnes âgées, handicapées et isolées
- Saisonniers
- Artisans, artistes, commerçants

Durant les trois prochaines années la Commune projette de recruter d'autres animateurs thématiques notamment pour travailler sur l'espace urbain, le patrimoine et l'environnement. Ces trois thématiques sont structurantes pour le dynamisme économique de la Commune.

Répartition de la population par tranche d'âges en 2012 en %



Source Insee RP2012



PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE SOUS-PRÉFECTURE

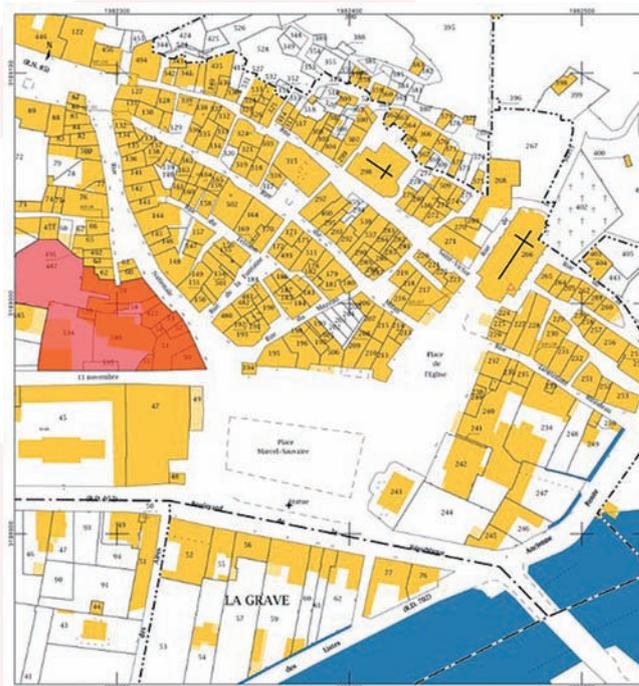
Une étude de faisabilité est actuellement en cours concernant la réhabilitation de l'ancienne Sous-préfecture située au 34 rue Nationale. Le projet communal est d'installer un service public au rez-de-chaussée de ce bâtiment. Enfin, les étages pourraient en priorité être destinés aux logements des personnes âgées en foyer ou autre.



TRAITEMENTS D'ÎLOTS URBAINS

Le traitement de l'îlot urbain « ancienne Sous-préfecture » vise à apporter de la cohérence dans le projet de réhabilitation du bâtiment. L'idée serait d'intervenir globalement sur cet espace afin d'améliorer le fonctionnement urbain :

- centralité de l'îlot,
- proximité de la place Marcel Sauvaire et du centre ancien
- environnement immédiat de l'école primaire,
- présence de l'espace Monaco,
- place des Tilleuls.



Conclusion

En 2016-2017, une dernière étude sera lancée sur la reconversion de l'ancien hôpital propriété de l'ARS. Enfin, la Commune pourra engager des actions opérationnelles notamment, le déménagement de l'office de tourisme, la création de la maison de produits de pays, la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie...